

# JU-JUTSU CLUB FAMENNE asbl

## INFO-CLUB SAISON 2021 / 2022



### A. TARIFS

### Licence-assurance - Annuel

A payer dès l'inscription ou la réinscription

30,00 € / pratiquant – 20,00 € / pratiquant si au moins 3 affiliés dans une même famille

### Cotisation - club

		Soit paiement annuel avant le 1 <sup>er</sup> octobre	Soit paiement en 3 fois au plus tard le: 1 <sup>er</sup> octobre – 1 <sup>er</sup> janvier – 1 <sup>er</sup> avril
<b>Cours 45'</b> <b>5-8 ans</b> <b>(1<sup>re</sup> année)</b>	Cotisation par enfant	70,00 €	27,00 € x 3
	Cotisation par enfant supplémentaire d'une même famille	60,00 €	23,00 € x 3
<b>Cours 1h00</b> <b>6-8 ans</b> <b>9-12 ans</b>	Cotisation par enfant	80,00 €	30,00 € x 3
	Cotisation par enfant supplémentaire d'une même famille	65,00 €	25,00 € x 3
<b>Cours 1h30</b> <b>(Étudiants)</b>	Cotisation par étudiant	120,00	45,00 € x 3
	Cotisation par étudiant supplémentaire d'une même famille	95,00 €	35,00 € x 3
<b>Cours 1h00</b> <b>Cours "Ju- Jutsu en Douceur" Adultes</b>	Cotisation par adulte	110,00 €	40,00 € x 3
	Cotisation par senior supplémentaire d'une même famille	90,00 €	35,00 € x 3
<b>Cours 1h30</b> <b>Adultes (non étudiants)</b>	Cotisation par adulte	130,00 €	50,00 € x 3
	Cotisation par adulte (y compris) senior) supplémentaire d'une même famille	105,00 €	40,00 € x 3
Ju-Jutsukas qui suivent 1 cours supplémentaire		GRATUIT	

- Par famille, on entend toutes personnes vivant sous le même toit.
  - Le premier pratiquant inscrit sera toujours la personne la plus âgée (pour le calcul des réductions).
  - Compte bancaire : **BE13 1030 3860 3139**
- au nom du Ju-Jutsu Club Famenne. Nom et prénom du pratiquant à indiquer en communication.

**La licence-assurance est à régler :**

- Avant le premier cours pour les réinscriptions
- Avant le premier cours qui suit les cours d'essais gratuits pour les nouveaux pratiquants

**Pour les pratiquants affiliés et en ordre de cotisation dans un autre club :**

- participation occasionnelle : cours gratuits
- participant à tous les cours : paiement de la moitié des cotisations.

N'oubliez pas que votre mutualité intervient dans le coût inhérent à l'affiliation dans un club sportif. Nous vous conseillons donc de prendre contact avec votre délégué pour connaître la procédure à suivre. Une subvention provinciale est également octroyée à certaines conditions aux personnes rencontrant des difficultés financières. [Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter madame Priscilla BOLHAAR \(0472 44 18 30\).](mailto:priscilla.bolhaar@marche-jjcf.be)

## **B. HORAIRE DES COURS – ADRESSE**

Le lundi	<b>"Seniors"</b> (J. Dumont)	18h30 – 19h30
	<b>Adolescents et adultes</b> (J. Dumont)	19h30 – 21h00
Le mardi	<b>Enfants 9 – 12 ans</b> (P. Wasnaire)	18h00 – 19h00
Le mercredi	<b>Adolescents (13 – 17 ans)</b> (J. Dumont)	13h30 – 15h00
Le samedi	<b>Enfants 5 – 8 ans</b> 1re année de pratique (Steve Pieroux)	8h45 – 9h30
	<b>Enfants 6 – 8 ans</b> min. 1 an de pratique (Steve Pieroux)	9h30 – 10h30
	<b>Adolescents et adultes</b> (J. Dumont)	10h30 – 12h00
	<b>Cours préparatoire à la ceinture noire</b> (J. Dumont)	12h00 – 13h00

Adresse du dojo : Institut Saint-Roch  
Rue Saint-Roch, 7  
6900 MARCHE-EN-FAMENNE

## **C. RESPONSABLES**

Enseignants	Monsieur Joël DUMONT (responsable technique du club)	0477 51 11 82
	Monsieur Patrick WASNAIRE (responsable des cours 9-12 ans)	0476 96 66 15
	Monsieur Steve PIEROUX (responsable cours 5-8 et 6-8 ans)	0474 23 63 44
Administrateurs	Monsieur Steve PIEROUX (président)	0474 23 63 44
	Monsieur Patrick WASNAIRE (vice-président)	0476 96 66 15
	Monsieur Joël DUMONT (administrateur-délégué / trésorier)	0477 51 11 82
	Madame Isabelle FONTAINE (administratrice)	
Autres membres effectifs	<a href="mailto:priscilla.bolhaar@marche-jjcf.be">Madame Priscilla BOLHAAR (responsable administrative)</a>	<a href="tel:0472441830">0472 44 18 30</a>
	Madame Christelle FIZAINÉ	
	Monsieur Mathieu ANTOINE	